



Kanton Bern  
Canton de Berne



21 mars 2017

Aux représentant-e-s des médias

## **CinéCivic édition 2017-18: l'élargissement du concours à toute la Suisse romande se poursuit**

**La 5ème édition du concours CinéCivic est officiellement lancée ce mardi 21 mars 2017. Au programme, plusieurs nouveautés: la participation du canton du Valais, qui rejoint ainsi les Cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne, l'abaissement de l'âge pour la participation au concours dès 10 ans et l'instauration d'un Prix du public. Le délai de dépôt des films et affiches est fixé au 31 décembre 2017. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra en mars 2018 à Genève.**

La sensibilisation à l'importance du vote reste au cœur du concours qui incite les jeunes à voter et à élire. En quatre années d'existence, plus de 500 jeunes participant-e-s ont déjà réalisé plus de 100 films et 200 affiches. Et près de 35'000 jeunes ont été interpellés par d'autres jeunes dans le cadre de roadshows dans les écoles.

### **Les nouveautés 2017:**

Plusieurs nouveautés viennent enrichir cette nouvelle édition:

- **Le concours gagne encore du terrain:** le Valais rejoint les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne. Quasiment tous les jeunes romands pourront ainsi participer au concours.
- A la suite de la disqualification pour raison d'âge de plusieurs jeunes talents en 2016, le concours est désormais **ouvert à toutes et tous les jeunes de 10 à 25 ans**.
- **Un Prix du public** complétera les prix existants. De plus, les jeunes se plaçant à la deuxième ou troisième place des différentes catégories d'âge seront aussi récompensé-e-s.

**CinéCivic s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des cantons partenaires.** Les concurrent-e-s sont réparti-e-s entre les différentes catégories en fonction de leur âge: catégories des "10-16 ans" et "17-25 ans" notamment dans le cadre desquelles deux prix de CHF 2'000.- seront attribués. En outre, pour les films, un prix unique de CHF 3'000.- (Prix Média & Cinéma) sera décerné à la meilleure réalisation toutes catégories d'âge confondues. S'agissant des affiches, ce sont deux premiers prix de CHF 1'000.- par catégorie d'âge. Un 6<sup>ème</sup> prix collectif, le "Prix Ecole", viendra récompenser le film d'une classe d'élèves et leur enseignant-e. Enfin, nouveauté, un Prix spécial du public vient compléter les 6 prix existants; il sera décerné par les internautes via la plateforme Facebook.

Les films et affiches reçus seront évalués par les différents jurys sur la base de la qualité de la réalisation de l'œuvre soumise (qualité des images, montage, acteurs et animation, qualité du graphisme), de la pertinence du message ainsi que de l'originalité et la créativité du film ou de l'affiche.

Le délai de dépôt des films et affiches est fixé au **31 décembre 2017**. Les films et les affiches seront mis en ligne sur le site Internet, et sur les pages Facebook et Instagram du concours dès le mois de janvier 2018. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu au mois de mars 2018 à l'Alhambra à Genève.

## Partenariats et soutiens

Plusieurs soutiens ou partenariats ont été reconduits ou s'amorcent cette année pour promouvoir le concours. En particulier:

- **Pathé Cinéma** assure la promotion du concours à travers ses salles de Suisse romande.
- **Festival et Forum international sur les droits humains (FIDH)** où des films CinéCivic viennent d'être projetés et un débat avec des élèves et des collégien-ne-s s'est tenu en présence de la chancelière d'Etat de Genève.
- **Festival Visions du Réel** où des films CinéCivic seront diffusés au mois d'avril 2017.
- **Festival international du film de Fribourg (FIFF)** qui projettera lors de son édition 2017, les teasers de CinéCivic ainsi que le film fribourgeois qui a gagné le «Prix Ecole» en 2016.
- **RTS Découverte** qui met en ligne, depuis deux ans, les films, films de promotion et tutoriels sur <http://www.rts.ch/decouverte> pour promouvoir le concours.
- **Les CFF, la Banque cantonale du canton de Berne (BCBE), la RTS, Genève Aéroport et la Ville de Genève** soutiennent également le projet CinéCivic.

*Pour tout complément d'information:*

*Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat du canton de Genève, en contactant Mmes Valérie Vulliez Boget ou Catherine Zimmermann, PRE, tél. + 41 (0) 22 327 95 09.*

*Mme Séverine Despland, chancelière d'Etat du canton de Neuchâtel, tél. + 41 (0) 32 889 40 03.*

*Mme Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'Etat du canton de Fribourg, tél. +41 (0) 26 305 10 40.*

*M. Vincent Grandjean, chancelier d'Etat du canton de Vaud, tél: + 41 (0) 79 210 84 09.*

*M. Michel Walther, vice-chancelier du canton de Berne, tél: + 41 (0) 31 633 75 08.*

*M. Yves Fournier, Inspecteur secondaire II général, représentant du canton du Valais, tel. +41 (0) 79 347 12 50*

**Toutes les informations relatives au concours figurent sur le site Internet [www.cinecivic.ch](http://www.cinecivic.ch), ainsi que sur la page Facebook du concours [www.facebook.com/Cinecivic](https://www.facebook.com/Cinecivic). Suivez-nous également sur Twitter: [@cinecivic](https://twitter.com/cinecivic) et sur notre compte Instagram Cinecivic.**